

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORDRE DES INFIRMIERS (IERES) COTE D'OR

REUNION DU 18 Novembre 2008

Catherine, Hélène et Sylvie K ont répondu à une invitation du Président du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins, le Dr Jean-Pierre Mouraux.

Etaient également présents :

- Le Dr Girardier, Président du Conseil Régional de l'Ordre des Médecins
- Le président des podologues
- Le président des kinésithérapeutes libéraux
- Le président des kinésithérapeutes salariés
- Le président des chirurgiens dentistes
- Le Dr Michau, spécialiste en géographie de la Santé
- La secrétaire générale de l'Ordre Départemental des Médecins

Le Dr Girardier nous présente la genèse de cette rencontre.

Deux réunions réunissant les étudiants en médecine ont précédemment eu lieu ; il leur a été demandé ce qu'il souhaitait pour leur avenir professionnel , compte-tenu également des évolutions démographiques prévues. En effet, en 2025, on estime que 80% de la population vivra entre Dijon et Beaune.

Le Dr Girardier s'inquiète également du projet de loi « Hopital Patients Santé Territoires» où tous les Ordres représentant les professions médicales et paramédicales ne sont pas citées pour participer aux décisions concernant leur propre avenir.

Nous entendons parler de création de Maisons de Santé Multidisciplinaires.

Mais, qui est vraiment intéressé par ce projet ? ; pour qui ?; Comment ? Etc.....

D'où, l'intérêt de cette première rencontre qui a permis d'échanger avec nos collègues des autres ordres et de partager avec eux, nos questions, nos difficultés et nos projets.

Le Dr Girardier insiste sur le fait qu'il est important , pour notre ordre, de nous dégager de l'esprit syndical. Nous devons prendre une certaine « liberté » par rapport à la loi ; il est essentiel de créer un code de déontologie ; nous sommes garant des devoirs de chacun et l'ordre doit constituer une valorisation de la profession.

Nous comptons environ 4000 IDE dans le département pour 450 IDE libérales et 2000 médecins (moitié public, moitié privé).

Côté médical, voici les constats qui sont faits :

- Problèmes des remplacements pour les libéraux quand décès, départ à la retraite, vente de cabinets.
- Féminisation importante de la profession
- Installation de plus en plus tardive ; souvent 10 ans après la thèse

Idem pour les IDE et les kinés : beaucoup font de l'intérim avant de se fixer ; il manque de monde pour effectuer les remplacements.

Côté géographique, voici d'autres pistes de réflexion :

- Où sont les besoins et les demandes, avec une notion évolutive ?
- Où sont les professionnels ?
- Comment se présente le territoire et quelles sont ses pratiques ?

Les réponses à ces questions sont fournies par l'URCAM et les Régions qui réalisent des études très précises. Mais, il faudrait pouvoir discuter les conclusions et que les professionnels de terrain puissent corriger, si nécessaire, les conclusions données. Ce n'est pas le cas pour le moment.

En conclusion, il est donc bien question de créer des maisons de santé multidisciplinaires. Mais , il faut penser à les implanter en fonction des besoins de la population. Il faudrait également superposer les cartes démographiques de chaque profession de santé pour en étudier la situation.

Le Dr Girardier propose de créer une Conférence des Ordres des Professionnels de Santé. Cette proposition fait l'unanimité autour de la table. Il propose de nous réunir à nouveau prochainement pour travailler sur le sujet .